MANDAT DE PRELEVEMENT **SEPA**

Nanterre Coop' Habitat

Référence unique du mandat :

(à remplir par Nanterre Coop' Habitat)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Nanterre Coop' Habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Nanterre Coop' Habitat.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 88 ZZZ 390888

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :
Logement
Code postal : 92000
Ville : NANTERRE
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU CREANCIER

FR 88 ZZZ 390888
Adresse : 93 AVENUE JOLIOT CURIE

Code postal : 92000
Ville : NANTERRE
Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification internationale (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

( )

Type de Paiement : Récurrent

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME) :

Nom du tiers débiteur :

Signé à : NANTERRE

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Cochez la date de prélèvement souhaitée : 2 ☐ 7 ☐ 14 ☐

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par NANTERRE COOP' HABITAT. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec NANTERRE COOP' HABITAT.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.